

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

de NIVEAU 2

Cette formation répond à un impératif ministériel dans le cadre de la législation sur les réglementations à l'expérimentation animale. Elle permet de maîtriser la théorie et la pratique relatives à l'expérimentation sur les animaux de laboratoire.

Numéro d'agrément : R-34IUTMontp-F2-12

Enseignement théorique et pratique délivré par des enseignants-chercheurs, vétérinaires et chercheurs du secteur public et privé.

• Objectifs :

Cette formation a pour but de former les participants aux bonnes pratiques en expérimentation animale. Elle est destinée au personnel en place dans les laboratoires participant directement aux expériences ainsi qu'aux personnes issues d'une formation spécifique d'animaliers antérieurement à la parution des dispositions réglementaires.

Cette formation est organisée par l'Institut Universitaire de Technologie de Montpellier en partenariat avec l'Université de Montpellier.

• Public :

Cette formation s'adresse à tout personnel scientifique non responsable de projet, ingénieurs, techniciens, adjoints techniques et agents techniques, participant directement à des expériences sur des animaux vivants sous la direction d'un responsable titulaire de l'autorisation à expérimenter sur animaux (niveau I).

• Pré-requis :

Personnel ayant déjà manipulé des animaux vertébrés, partiellement formés à l'expérimentation animale, n'ayant pas fait l'objet de condamnation pour mauvais traitements à animaux.

• Validation :

A l'issue de la formation, il est délivré une attestation finale, mentionnant la réussite au certificat d'expérimentation animale de niveau 2 pour les stagiaires ayant obtenu la moyenne minimale de 10/20 à l'issue de l'épreuve écrite. Dans le cas contraire, il est fourni à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

• Nombre d'heures :

35 heures

• Sessions de formation :

- Février
- Novembre

• Coût de la formation :

1 500 €
* repas inclus

• Lieu :

IUT de Montpellier
Département de Génie Biologique
99 Avenue d'Occitanie, 34296 Montpellier cedex 5

Programme

PRÉSENCE OBLIGATOIRE À TOUTE LA FORMATION :
l'assiduité est l'une des conditions requises pour l'obtention de l'habilitation.

1. THÉORIE (28 heures)

Ethique en expérimentation animale

Réglementation en expérimentation animale

La règle des 3R

Anatomie et physiologie animales comparées

Animaux transgéniques

Comportement des rongeurs

Les contrôles sanitaires

Les différentes animaleries

Les pathologies des animaux de laboratoire

Soins pré et postopératoires

Anesthésie, analgésie, euthanasie

Apport de l'anatomopathologie en expérimentation

Méthodes alternatives à l'expérimentation animale

2. TRAVAUX PRATIQUES (1 journée)

Manipulation (préhension et contention de souris et

Voies d'administration

Prélèvement de sang, cathétérisation

Prise de température chez le rongeur



Responsable pédagogique :

Lauriane ULMANN

Maître de Conférences à l'Université de Montpellier

CONTACT

Renseignements administratifs :

SFC-UM

Service Formation Continue de l'Université de Montpellier

Ana BOZOVIC

Mail : ana.bozovic@umontpellier.fr

Téléphone : 04 34 43 21 81

